Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212902779-20251203-202551-DE

COMMUNE DE SIZUN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 3 décembre 2025

Délibération n° 2025-51

NOMBRE DE MEMBRES :

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
18	17	18

Quorum atteint

DATE DE CONVOCATION : 25.11.2025
DATE D'AFFICHAGE : 4.12.2025

Le trois décembre deux mille vingt-cinq, à 19 H 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la Présidence de Mme Catherine LE ROUX, Maire. Etaient présents l'ensemble des membres en exercice, à l'exception de :

ABSENTE : Fabienne DOLOU qui avait donné pouvoir à Nicole CRENN.

Mme Nicole CRENN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN AU SPERNIT

Le 1er adjoint donne connaissance aux membres du Conseil Municipal d'un courrier de Mme Pauline Marx, propriétaire d'une maison au Spernit, sollicitant l'acquisition d'un délaissé communal d'une surface d'environ 400 m², situé à proximité de sa propriété cadastrée à la section D 144, 1004 et 1078, ainsi que la parcelle cadastrée à la section D n° 1086.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Donne** un accord de principe à la vente, après enquête publique.

POUR COPIE CONFORME,

Catherine LE ROUX,
Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes – 3, contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication.